

Hôtel du Département
21-29 avenue du G^{al} de Gaulle
94000 Créteil

Tél 01 49 56 53 47
Fax 01 49 56 53 69

www.orbival.fr

SIRET : 501956577 00016

Contact Presse

Bernard Legendre
Chef de Projet

Association Orbival
1 Rue Le Corbusier
94000 Créteil
Tél. : 06 76 55 07 04
bernard.legendre@cg94.fr

Josselin Aubry
Chargé de Communication

Association Orbival
1 Rue Le Corbusier
94000 Créteil
Tél. : 06 77 41 07 67
Josselin.aubry@cg94.fr

Déclaration du bureau d'Orbival

En décidant aujourd'hui de ne pas inscrire dans la loi de programmation budgétaire 2013-2015 les crédits nécessaires à la dotation en capital de la Société du Grand Paris, le gouvernement fait peser une lourde incertitude sur l'application de L'accord du 26 janvier 2011 entre l'Etat, la Région et tous les départements franciliens pour l'amélioration des transports en Ile de France et la réalisation du métro automatique Grand Paris Express.

Cet accord, rompant avec plus de 30 années de sous-investissement dans les transports collectifs, concrétisait la mobilisation sans précédent de milliers de franciliens lors des débats publics qui se sont déroulés entre octobre 2010 et Janvier 2011.

Le projet Grand Paris Express a été élaboré en étroite concertation avec les élus, les populations et les acteurs économiques et institutionnels de tous les territoires concernés. Personne ne comprendrait qu'à ce stade d'avancement du projet, les travaux ne soient pas engagés dans les délais annoncés.

Le bureau de l'association Orbival tient à rendre un hommage appuyé aux équipes de la Société du Grand Paris et du STIF pour le travail accompli en deux ans. Jamais un projet n'a fait l'objet d'autant de concertation et d'échanges et de transparence avec les territoires.

Retarder ou abandonner le projet du Grand Paris Express reviendrait à pénaliser les habitants, les salariés, les entreprises de la région capitale qui apportent d'ores et déjà, depuis deux ans, leur contribution au projet avec la taxe spéciale d'équipement ou avec la taxe spéciale sur les bureaux.

Cela remettrait également en cause les stratégies urbaines de nombreuses collectivités qui sont aujourd'hui engagées dans l'accompagnement du Grand Paris Express, notamment pour la première phase opérationnelle Pont de Sèvres-Noisy-Champs. C'est tout le processus de désaturation des lignes RER grâce au maillage des réseaux existants avec le Grand Paris Express et de développement urbain de la proche banlieue, avec tout ce qui permet d'aller dans le sens d'un rééquilibrage visant à améliorer l'égalité des territoires et des populations, qui seraient remis en cause

Toutes les voies et moyens doivent aujourd'hui être mobilisés pour permettre la poursuite sans retard du processus opérationnel qui entre aujourd'hui dans sa phase travaux pour la ligne Rouge Sud (Pont de Sèvres/Noisy-Champs) et pouvoir enchaîner par la suite des lignes Rouge et Orange à l'Est, la ligne bleue au sud (prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly).

Le Bureau de l'Association ORBIVAL demande donc solennellement au gouvernement :

-De concrétiser les engagements pris par l'Etat dans le projet de métro du Grand Paris Express via l'inscription, dans la loi de programmation budgétaire 2013-2015 des crédits nécessaires à la mobilisation des emprunts indispensables à la réalisation du Grand Paris Express.

-A cette fin, de confirmer l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de Surveillance de la Société du Grand Paris programmée le 24 octobre prochain.

Nous appelons tous les Franciliens à manifester leur soutien au projet sur le site orbival.fr et pour tous ceux qui sont concernés à exprimer ce soutien en participant aux réunions de concertation actuellement en cours dans le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne.

